

# Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Hanna Roza bat Etshe et Naomie Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak, Aaron Ben Chímone, Messaouda bat Guemra, et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de, Jenny Bat Étoile



## Résumé de la Paracha

La Paracha de Michpatim traite des lois qui ont été données à Moshé Rabbénou lorsqu'il est monté recevoir la Torah. Ainsi, l'ensemble des règles qui régissent la vie quotidienne est énoncé. Les lois concernant les esclaves et les modalités de leur libération, le meurtre, volontaire comme involontaire, les dommages physiques causés par l'homme ou par ce qui lui appartient (par exemple un taureau), mais également celles régissant les prêts, la garde d'objets, etc., sont ainsi détaillées dans ce passage de la Torah. La Torah fait également mention des principales fêtes du calendrier, à savoir Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana et Kippour, ainsi que Souccot. La Paracha se termine par l'invitation de Moshé à monter sur la montagne pour y recevoir les deux tables en pierre sur lesquelles seront inscrits les dix commandements.

Dans le chapitre 21 de Chémot, la torah dit :

ב / כי תקנה עבד עברי, שש שנים יעבד; ובשבעת -- יצא לקפשי, חנם

2/ Si tu achètes un esclave hébreu, il restera six années esclave et à la septième il sera remis en liberté sans rançon.

ג / אם בגפו יבא, בגפו יצא; אם בעל אשה הוא, וינצאה אשתו עמו

3/ S'il est venu seul, seul il sortira; s'il était marié, sa femme sortira avec lui.

ד / אם אדניו יתן לו אשה, וילדה לו בנים או בנות-- האשה וילדיה, תהיה לאדניו, והוא יצא בגפו

4/ Si son maître lui a donné une femme, laquelle lui ait enfanté des fils ou des filles, la femme, avec les enfants, appartiendra à son maître et lui se retirera seul.

ה / ואם אמר יאמר, העבד, אהבתי את אדני, את אשתי ואת בני; לא יצא, קפשי

5/ Que si l'esclave dit: "J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux pas être affranchi",

ו / והגישו אדניו, אל האלהים, והגישו אל הדלת, או אל המזוזה; ורצע אדניו את אזנו במרצע, ועבדו לעלם

6/ son maître l'amènera par-devant le tribunal, on le placera près d'une porte ou d'un poteau; et son maître lui percera l'oreille avec un poinçon et il le servira indéfiniment.

Cette loi du serviteur juif comporte plusieurs particularités. À priori, l'individu s'engage sur une période pouvant aller jusqu'à six ans. Ce temps est imposé par la Torah comme ne pouvant normalement pas être dépassé. Au terme de cette période, l'esclave retrouve donc la liberté. Avant d'analyser la suite des lois de l'esclave en question, il nous faut nous interroger sur la raison de cette mesure de temps. Pourquoi l'esclave doit-il rester dans cette situation durant six ans ?

La suite du texte évoque le cas d'un esclave voulant prolonger son statut, refusant la liberté au terme des six années. L'homme en question sera alors mené devant une porte ou devant une Mézouza, et il faudra lui poinçonner l'oreille. Les maîtres<sup>1</sup> apportent une explication à cette démarche : « *Rabban Yohanan ben Zakkaï interprétait ce verset de manière allégorique : Pourquoi l'oreille est-elle différente de tous les autres membres du corps ? Le Saint Béni soit-Il a dit : "L'oreille qui a entendu Ma voix au mont Sinai, lorsque J'ai dit : 'Car les enfants d'Israël sont Mes serviteurs' – et non des serviteurs de serviteurs – et que cet homme est allé et s'est acquis un maître pour lui-même, elle sera percée."* Et Rabbi Chimone bar Rabbi interprétait ce verset de manière allégorique : **Pourquoi la porte et la Mézouza sont-elles différentes de tous les autres objets de la maison ? Le Saint Béni soit-Il a dit : "La porte et la Mézouza, qui ont été témoins en Égypte lorsque Je suis passé au-dessus du linteau et des deux poteaux et que J'ai dit : 'Car les enfants d'Israël sont Mes serviteurs' – et non des serviteurs de serviteurs – et que Je les ai faits sortir de l'esclavage vers la liberté, et que cet homme est allé et s'est acquis un maître pour lui-même, il sera percé devant elles."** »

Le **Ben Yéhojada**<sup>2</sup> remarque que les trois éléments entrant en action concernant la prolongation du temps d'esclavage sont « אָזְנוֹן - l'oreille », « דַּלֶּת - la porte » et « מְזוּזָה - la Mézouza ». Les initiales de ces trois mots forment le mot « אָדָם - Adam ». Par cela, la Torah passe un message à l'esclave en question. Nos maîtres enseignent que les Bné-Israël sont appelés « אָדָם -

Adam » précisément parce qu'ils sont liés au divin, contrairement aux autres nations ne portant pas ce nom. Le mot « אָדָם - Adam » dispose d'une valeur numérique de 45 correspondant justement à l'écriture pleine du nom d'Hachem sous la forme « יו"ד ה"א וא"ו ה"א ». Le fait de choisir un maître et de refuser de le quitter retire en quelque sorte les dix lettres contenues dans l'écriture pleine du nom divin et place une distance avec le divin. L'individu perd son statut d'« אָדָם - Adam » pour régresser. Il n'est plus comparable au peuple sorti d'Égypte et ayant reçu la Torah. C'est pourquoi il passe par les trois étapes en question dans le processus décrit par la Torah.

Cette déconnexion entre l'homme et les dix lettres du nom divin amène à une analyse intéressante. Revenons sur le meurtre d'Hévèl, assassiné par son frère Caïn. Nos sages évoquent les réincarnations du fils d'Adam et enseignent qu'avant de renaître chez Moshé, Hévèl est revenu en tant que troisième fils d'Adam, à savoir « שֵׁת - Chet ». Le **Tikouné HaZohar**<sup>3</sup> explique que les lettres composant ce nom sont les deux dernières de l'alphabet afin de connoter l'idée de la fin de la création entamée à Béréchit. C'est au travers de la naissance du troisième fils d'Adam, amorçant le retour de Hévèl, que la touche finale de l'édifice est apportée, avec toutefois une absence. Le **Zohar** nous précise qu'en tant que fin de la création, « שֵׁת - Chet » ne devait pas s'appeler ainsi. Les maîtres de la mystique précisent en effet que l'ensemble de la création est contenu dans le premier mot de la Torah, « בְּרֵאשִׁית - Béréchit ». C'est en quelque sorte une fois que ce mot s'exprime que l'œuvre prend fin et, à juste titre, le **Zohar** souligne qu'il se décompose en « בְּרֵאשִׁית - Bara Chit – Il a créé Chit ». Sur cette base, nous comprenons que le nom de « שֵׁת - Chet » témoignant la fin de l'édifice aurait dû être « שֵׁית - Chit ». La faute d'Adam a provoqué le retrait de la lettre « י - youd », empêchant le monde d'être pleinement achevé, chose que la Torah témoigne par la transformation de « שֵׁית - Chit » en « שֵׁת - Chet ». Au vu des propos du **Ben Yéhojada** susmentionné, nous comprenons pourquoi la lettre « י - youd » est affectée par la faute d'Adam.

1 Traité Kidouchine, page 22b.

2 En commentaire sur cette Guémara.

3 À la suite de celui sus-mentionné.

Cette lettre, connotant l'écriture pleine du nom divin, témoigne de la distance mise en place conséquemment à la faute. Cet écart étant le résultat de l'intervention du mal, il parvient ainsi à entraver ce lien au divin en dérobant le « י - youd » en question. Le **Zohar** poursuit en appuyant son assertion sur le verset de la naissance de Chet<sup>4</sup> :

וַיַּדַע אָדָם עוֹד, אֶת-אִשְׁתּוֹ, וַתֵּלֶד בֵּן, וַתִּקְרָא אֶת-שְׁמוֹ שֵׁת:  
כִּי שֵׁת-לִי אֱלֹהִים, זָרַע אַחֵר--תַּחַת הַכֶּלֶל, כִּי הִרְגוּ קַיִן  
*Adam connut de nouveau sa femme; elle enfanta un fils, et lui donna pour nom Chet:  
"Parce que Dieu m'a accordé une autre descendance au lieu d'Hével, Caïn l'ayant tué."*

Le mot « אַחֵר – A'her - autre » se distingue du mot « אֶחָד – É'had - un » par sa dernière lettre. En observant bien le « ר - Réch » et le « ד - Dalet », nous nous rendons compte que le Dalet dispose d'une petite tige en haut à sa droite alors qu'elle est absente du Réch. Le **Zohar** nous explique que cette tige correspond au « י - youd » retiré de « שֵׁת - Chit » pour faire « שֵׁת - Chet ». Ainsi, au lieu d'exprimer l'unité, le monde se limite à « אַחֵר – A'her », à autre chose que Dieu.

Où est partie cette lettre ?

Peut-être pouvons-nous avancer l'idée suivante. Le **'Hida**<sup>5</sup> analyse le verset de la naissance de Caïn<sup>6</sup> :

וְהָאָדָם, יָדַע אֶת-חַוָּה אִשְׁתּוֹ; וַתֵּהָרֵ, וַתֵּלֶד אֶת-קַיִן, וַתֹּאמֶר,  
קִנִּיתִי אִישׁ אֶת-יְהוָה  
*L'homme s'était uni à 'Hava, sa femme. Elle conçut et enfanta Caïn, en disant: "J'ai acquit un homme, conjointement avec Hachem!"*

Comme nous l'expliquons souvent, le choix des noms dans la Torah est motivé par un événement. Caïn vient ici connoter l'acquisition, le « קַיִן - Kinyane » dont la racine est « קַן - Kan ». « קַיִן – Caïn » n'aurait pas dû s'appeler ainsi, sa mère aurait dû le nommer « קַן - Kan ». Le **'Hida** explique ce changement, mais nous allons présenter une autre approche. Le mal s'est lié aux dix lettres composant le nom divin parvenant à

retirer le « י - youd » destiné à Chet. L'entité qui manifeste les conséquences du serpent est bien Caïn et, à ce titre, il dérobe le « י - youd » pour se l'approprier, justifiant l'insertion de cette lettre dans son nom. Le nom du premier fils d'Adam traduit donc la nature de son acte futur. Étant associée à la notion d'acquisition – « קַן - Kan » – la lettre « י - youd » traduit l'objet de la transaction pour témoigner que le mal est parvenu à mettre la main dessus.

Allons plus loin.

Le **Ben Ich 'Hai**<sup>7</sup> revient sur la calligraphie des lettres « ד - Dalet » et « ר - Réch ». La première se trouve dans le Chéma Israël que nous récitons quotidiennement, présentant la dernière lettre de la phrase, le « ד - dalet » du mot « אֶחָד - é'had », qui renvoie à l'unité d'Hachem, en gros format. Parallèlement à cela, la Torah écrit<sup>8</sup> :

כִּי לֹא תִשְׁתַּחֲוֶה, לְאֵל אַחֵר: כִּי יְהוָה קַנָּא שְׁמוֹ, אֵל קַנָּא הוּא  
*Car tu ne dois pas te courber devant une divinité étrangère, parce qu'Hachem a nom jaloux, c'est un Dieu jaloux.*

Ce verset est en parfaite opposition à celui du Chéma, car il traite de l'idolâtrie là où celui du Chéma déclare l'unité d'Hachem. Là encore, nous trouvons une lettre écrite en grand format, le « ר - rech » du mot « אַחֵר - autre ». Sur ce constat, nos maîtres font l'enseignement suivant : il faut prendre soin de ne pas inverser les deux lettres, le « ד - dalet » et le « ר - rech », afin de préserver l'unité d'Hachem et repousser l'attrait vers l'idolâtrie. Sur cette base, le **Ben Ich 'Hai** explique la double erreur commise par l'idolâtre qui inverse le « ד - dalet » du Chéma par un « ר - rech » afin d'affirmer l'existence d'autres dieux et, plus encore, il échange le « ר - rech » du dernier verset cité par un « ד - dalet » afin d'affirmer le sens opposé du texte : « Tu ne dois pas te prosterner devant le Dieu unique », 'Has véchalom. Cette double permutation, qui utilise les lettres « ד - dalet » et « ר - rech », est à la base de la malédiction formulée

דבר תורה על הפרשה

4 Béréchit, chapitre 4, verset 25.

5 Péné David, Béréchit

6 Béréchit, chapitre 4, verset 1.

7 Adéret Eliyahou sur Parachat Haazinou, chapitre 32, verset 7.

8 Chémot, chapitre 34, verset 14.



contre la terre lors de la faute de l'homme<sup>9</sup> :

קוץ וזרזר, תצמיח לך; ואכלת, את-עשב השדה  
*Elle produira pour toi des épines et des ronces, et tu mangeras de l'herbe des champs.*

Il s'agit ici d'exprimer les suites de la désobéissance d'Adam face à Hachem, préférant plutôt écouter les conseils du serpent. Cet affront est à la base de ce que nous évoquons vis-à-vis des idolâtres ayant interverti à deux reprises les lettres « ד - dalet » et « ר - rech », formant ainsi le mot « זרזר - ronces ».

À ce propos, le Midrach<sup>10</sup> rapporte concernant la pendaison d'Hamane sur l'arbre qu'il avait lui-même fait préparer dans l'espoir d'y faire abattre Mordékhaï : « *De quel bois était cet arbre ? Nos sages ont enseigné : au moment où il est venu préparer l'arbre, Hakadoch Baroukh Hou a appelé tous les arbres de la création et a demandé : qui se donne pour que soit pendu ce Racha ? Le figuier a dit être prêt à se donner... jusqu'à ce que le " קוץ - kots - épine " dise devant Hachem : Maître du monde ! Moi qui n'ai rien à suspendre, je m'offre pour que soit pendu cet homme impur appelé lui-même " קוץ - kots - épines " et il est convenable que le " קוץ - kots - épines " (Hamane) soit pendu sur le " קוץ - kots - épines " (l'arbre). C'est ainsi qu'il a été choisi parmi les arbres. Dès lors qu'il a été présenté devant Hamane, ils ont commencé à le préparer à l'entrée de sa maison et il se mesurait dessus pour voir comment Mordékhaï y serait pendu. Une voix céleste a alors déclaré : l'arbre est plaisant pour toi, il a été préparé pour toi depuis les six jours créateurs de Béréchit, comme nos sages l'enseignent : où trouve-t-on une mention d'Hamane dans la Torah ? Lorsqu'il est écrit<sup>11</sup> : " הָמָן-הָעֵץ - Cet arbre (dont je t'avais défendu de manger, tu en as donc mangé ?) " le mot " הָמָן - hamine " doit s'interpréter comme " Hamane " ».*

Le **Yé'arot Dévach**<sup>12</sup> explique le lien entre le « קוץ - kots - épine » et Hamane pour que la malédiction de la terre soit corrélée avec ce personnage.

Comme le précise la Méguilat Esther, l'arbre préparé par Hamane mesurait précisément cinquante coudées et par cela, le texte nous fait allusion à la portée de l'ambition d'Hamane. Comme nous l'avons déjà expliqué à plusieurs reprises, il existe cinquante niveaux de connaissance divine, et c'est précisément sur cette dimension que se porte l'assaut d'Hamane, cherchant lui-même à pénétrer et impacter négativement le savoir et la connaissance. Ce niveau se trouve précisément être l'expression au sommet des lettres, et nous parlons alors de « קוץ - kots - épine » trônant au-dessus des lettres. Ayant tenté de porter atteinte à cette dimension, Hamane se voit puni directement par la cible de son attaque.

Il est intéressant d'approfondir le sujet et de comprendre pourquoi le « קוץ - kots - épine » est-il finalement lié au mot « זרזר - ronces » s'il exprime initialement la sainteté des lettres et de la connaissance.

Le **Agra déKalla**<sup>13</sup> souligne que la différence entre les lettres « ד - dalet » et « ר - rech » se résume précisément à un « קוץ - kots - épine » supplémentaire à l'arrière du « ד - dalet ». Par ailleurs, la valeur numérique séparant les deux lettres est précisément 196, soit celle du mot « קוץ - kots - épine ». Lorsque le « קוץ - kots - épine » au sommet de la lettre « ד - dalet » est atteint par le mal, par la faute, alors il se sépare de la lettre pour faire deux entités différentes, faisant apparaître la lettre « ר - rech » remplaçant l'unité divine par l'idolâtrie, et le « י - youd », dérobé par Caïn . C'est justement lorsque la sainteté suprême de la lettre est touchée que le mal s'exprime et qu'une régression se met en place.

Nous comprenons alors que le monde s'acheminera vers la perfection au moment où le « קוץ - kots - épine » correspondant à cette fameuse lettre « י - youd », retournera à l'arrière du « ד - dalet ». Cela nous permet de comprendre le sens du don de la Torah articulé autour de dix commandements. Comme nous l'expliquions, le détachement du « י - youd », traduit la distance entre l'homme et le divin représenté par les dix lettres de son nom. Le don de la Torah

9 Béréchit, chapitre 3, verset 18.

10 Esther Rabba, chapitre 9.

11 Béréchit, chapitre 3, verset 11.

12 Tome 2, drouch 9.

13 Sur Parachat Béréchit.

manifeste justement le retour de la connexion au Maître du monde et c'est sans doute une des raisons pour lesquelles il se fait sous forme de dix paroles, correspondant à la réconciliation entre le céleste et le terrestre. Cela met en place une symbolique plus intense autour de Moshé montant récupérer dans le ciel les dix commandements. Son retour sur terre ébauche le retour du « י - youd » perdu et achemine la création vers son objectif initial, celle de « ברא שית – *Bara Chit – Il a créé Chit* ».

Nous pouvons alors apprécier plus précisément les conséquences de la faute du Veau d'Or. Les maîtres s'interrogent sur un détail de l'attitude de Moshé. La Torah raconte comment, depuis le ciel, Hachem informe Moshé des transgressions du peuple resté sur terre, en train d'idolâtrer le Veau d'Or. Moshé descend ensuite muni des dix commandements inscrits sur les tables qu'il cassera au pied de la montagne à la vue de l'idole. Pourquoi ne pas laisser les tables dans le ciel plutôt que de les descendre et les briser sur terre ? Il est pourtant déjà au courant de la situation. Que cache réellement l'attitude de Moshé ?

Une réponse est envisageable au vu du commentaire du **Gaon de Vilna**<sup>14</sup>. Ce dernier analyse le verset suivant<sup>15</sup> :

ז / וַיְדַבֵּר יְהוָה, אֶל-מֹשֶׁה: לֵךְ-רֵד--כִּי שָׁחַת עַמֶּךָ, אֲשֶׁר הִעָלִיתָ:  
מֵאֶרֶץ מִצְרָיִם

7/ *Alors Hachem dit à Moshé: " Va, descends! car on a perverti ton peuple que tu as tiré du pays d'Égypte!*

La Guémara<sup>16</sup> analyse le mot en gras : « *Descends de ta grandeur. La grandeur ne t'a été donnée que grâce aux Bné-Israël !* ». Or le mot « רד - *descends* » est composé des lettres « ר - *rech* » et « ד - *dalet* ». En recevant la Torah, Moshé a récupéré le « י - *youd* » transformant le « ר - *rech* » en « ד - *dalet* ». Il a donc atteint l'objectif de la création. Seulement, **Rachi**<sup>17</sup> démontre que le mot « בראשית – *Béréchit – au commencement* » fait référence à Israël pour les positionner eux-mêmes comme objectif de ce monde. Autrement dit,

Moshé est la conclusion de la création mais Israël est l'objectif. En l'état, le peuple a fauté et Moshé ne peut plus se présenter en tant que conclusion tant l'objectif nommé Israël est distant. C'est pourquoi le Maître du monde lui dit « רד - *descends* » et l'incite à perdre à nouveau le « י - *youd* ».

Comment s'y prendre ?

Le **'Hatam Sofer** écrit que Moshé a fait le choix d'accompagner les Hébreux dans leur sentence, en devenant lui-même passible de la peine de mort. La destruction des tables étant vue ici comme une profanation, Moshé lui aussi ne mériterait plus la vie. Cette attitude, bien que dangereuse, s'avère finalement sécurisée. En effet, lorsqu'Hachem expose à Moshé son désir de détruire le peuple juif, Il lui suggère de devenir ensuite la base d'une nouvelle nation plus puissante et plus grande. En somme, tant que Moshé est vivant, il existe la possibilité de supprimer le reste du peuple, sans pour autant contredire la promesse faite aux patriarches, d'avoir une grande descendance. Cette postérité serait toujours effective avec la descendance de Moshé. Seulement, si Moshé Rabbénou en arrive également à disparaître, alors plus personne ne serait en mesure de créer un peuple. La promesse faite aux patriarches est donc une garantie pour Moshé de sauver le peuple, car lui passible de mort, la possibilité de faire grandir un nouveau peuple basée sur sa descendance disparaît. Moshé parvient donc ici à forcer le pardon des Hébreux.

Le **Kli Yakar**<sup>18</sup> poursuit dans cette suite d'idée en expliquant en quoi la destruction des tables associe Moshé aux Bné-Israël dans leur faute. En effet, comme nous l'avons souligné, Moshé aurait pu détruire les tables immédiatement lorsqu'Hachem lui annonce la faute des Bné-Israël, seulement il fait le choix de ne les détruire qu'au pied de la montagne, lorsqu'il voit le veau d'or. Ceci s'explique par ce que nos sages enseignent quant à l'écriture présente sur les tables : en présence du veau d'or, les lettres se sont littéralement envolées. L'impureté consécutée à l'idolâtrie n'est pas compatible avec la sainteté inhérente à la Torah, de facto, cela provoque une contradiction et empêche la Torah de se

<sup>14</sup> Divré Eliyahou page 27.

<sup>15</sup> Chémot, chapitre 32.

<sup>16</sup> Traité Béréchot page 32a.

<sup>17</sup> Béréchit, chapitre 1, verset 1.

<sup>18</sup> Chapitre 32, verset 16.

maintenir, les lettres s'enfuient. En ce sens, les Bné-Israël ont retiré le texte des tables et Moshé achève leur action en les détruisant dans le sens matériel du terme. Il faut bien comprendre que les tables en question ne sont pas l'œuvre de l'homme, il s'agit d'une création divine, aussi sainte que l'écriture qu'elle contient. De sorte, il aurait été envisageable que les mêmes lettres qui se sont envolées, puissent retourner à leur place par la suite. D'où le choix de Moshé de briser les tables qu'une fois devant le peuple. Les détruire avant aurait été un acte singulier, parfaitement détaché de la faute du veau d'or. Les anéantir maintenant, apparaît clairement comme le prolongement de l'attitude des Hébreux : eux retirent le contenu, lui supprime le contenant. La faute de Moshé est maintenant indissociable de celle des Hébreux.

Lorsqu'Hachem enjoint Moshé à descendre, Il lui explique comment perdre à nouveau le « י - youd » afin de sauver les Bné-Israël. Cette lettre fait partie de lui et depuis le ciel, il ne peut s'en défaire car aucune raison ne le justifie. En descendant, Moshé s'associe au peuple et renonce à sa grandeur pour briser les tables. Il faut comprendre qu'il est le premier impacté par la situation, en éclatant les tables, il brise sa propre âme pour sauver l'intégralité du peuple.

Cette situation remet en cause les événements de la sortie d'Égypte dont la substance est annoncée dans le premier des dix commandements : nous sommes sortis d'Égypte pour être les serviteurs du Dieu unique, le « אהד – é'had – unique ». En provoquant le retrait des dix commandements et donc du « י - youd », la dernière lettre de ce mot se transforme à nouveau en « ר - rech » pour conduire au service d'un « אהר - autre », en l'occurrence le veau d'or.

Nous pouvons maintenant comprendre le passage de l'esclave juif sous un autre angle. Comme le soulignait le Talmud, le reproche formulé par Hachem à cette personne est de se soumettre à un autre maître que lui. C'est pourquoi il est conduit devant une porte ou une Mézouza qui sont les témoins du sauvetage des Hébreux en Égypte. Nous savons que notre temps d'exil est décrit par la Torah au moment de la sortie d'Égypte, à 430 ans, compté depuis l'annonce faite à Avraham,

d'un esclavage de 400 ans. Dans les faits, nous ne sommes restés « que » 210 ans. C'est une des raisons cachée derrière la notion de « פסח - Pessa'h » signifiant le saut fait par Hachem au-dessus des maisons des Hébreux. Ce saut, en plus d'assurer la survie lors de la plaie des premiers-nés, traduit le devancement de la date de sortie des Hébreux. Pourquoi la réduction de peine se limite-t-elle à 210 ans d'esclavage ?

Précisément parce que les fautes ont placé un écran entre Hachem et son peuple. La dernière lettre du « אהד – é'had – unique » s'est scindée en deux pour former un « ר - rech » et un « י - youd », à la base d'un service « אהר - autre » démuné des dix commandements. La valeur numérique de ces deux lettres qu'il fallait réunir en Égypte est bien de 210, d'où le temps passé à accomplir cette réparation. L'esclave voulant à nouveau retourner au service d'un maître autre que Dieu, reproduit le schéma de l'éloignement, celui initié par Adam. À nouveau, il ravive la source de « קוצ – kots – l'épine » et des « דודר - ronces », celle que nous avons citée comme évocatrice d'Hamane issue du peuple d'Amalek.

Peut-être est-ce là le sens de la demande de la Torah de poinçonner l'oreille de celui qui s'inscrit dans cette démarche. Le poinçon se dit « מרצע - martsé'a » et a pour racine les lettres « רצע » pouvant se prononcer « rétsou'a ». Cela rappelle étrangement le propos de nos sages<sup>19</sup> concernant ce peuple : « *Amalek est une mauvaise rétsou'a (lanière destinée à frapper) pour Israël.* »

Nous pouvons maintenant reprendre nos versets et leur apporter une lecture détaillée. « כי תקנה - Si tu achètes » : cette notion d'acquisition nous renvoie au premier meurtrier de l'histoire, « קין - Caïn », qui a justement acquis un « י - youd » qui ne lui revenait pas. Cette lettre, symbole de la liaison au divin par les dix commandements, est retirée de sa source, correspondant à l'unité divine du « אהד - un », dont la dernière lettre se divise en « ר - rech » et « י - youd ». C'est pourquoi les mots suivants du verset traduisent précisément cette idée : « עבד עברי - un esclave juif ». En nous penchant sur l'écriture de ces deux mots,

<sup>19</sup> Bamidbar Rabba, chapitre 16, paragraphe 18.

nous remarquons qu'il s'agit finalement du même mot ayant subi l'évolution dont nous parlons, le « ד - *daleth* » à la fin du mot « עבד - *serviteur* » s'est justement scindé en deux lettres, le « ר - *rech* » et le « י - *youd* » pour constituer le mot « עברי - *juif* ». Cet individu, redevenu l'esclave d'un autre maître qu'Hachem, a échangé le « אהד - *é'had - unique* » divin contre un « אהר - *autre* ». Il annule en ce sens l'objectif profond de la sortie d'Égypte et empêche la constitution de l'état final de la création où Chet, alias Moshé, récupère le « י - *youd* » pour se nommer Chit, insinué dans le premier mot de la Torah « ברא שיה - *Bara Chit - Il a créé Chit* ». Ce mot peut se traduire<sup>20</sup> par « six », correspondant à la dimension kabbalistique qu'atteindra alors Moshé. Ayant rompu cette mise en place, alors l'individu devra rester esclave précisément six ans afin de contrecarrer l'erreur qu'il a commise. C'est là le sens de l'achat de l'esclave qui consiste à « racheter » le « י - *youd* » dont nous parlons. Nous comprenons alors qu'au terme des six années « יצא להפשי - *il sera remis en liberté* ». Le mot en gras peut se couper en « להפש י - *lé'hapess youd - à la recherche du youd* ».

Par contre, s'il souhaite prolonger son état, alors il marque plus profondément le problème en refusant de trouver le « י - *youd* » et de le réintroduire à sa place. C'est pourquoi il dit « *J'aime mon maître* » et ne souhaite pas retourner sous le service direct d'Hachem. D'où sa conclusion : « לא אצא, הפשי - *je ne veux pas être affranchi* ». À l'inverse de l'esclave sortant au bout de six ans, lui refuse de partir « להפש י - *lé'hapess youd - à la recherche du youd* ». Cette décision installe la présence d'Amalek, celle exprimant la distance avec le divin. C'est pourquoi il faudra lui poinçonner l'oreille en rapport avec la rétsou'a, la lanière que ce peuple veut abattre sur Israël. Pour accomplir ce rituel, il faut conduire l'esclave « אל-הדלת, או - *près d'une porte ou d'un poteau* ». Ces deux propositions sont les témoins de la sortie d'Égypte comme l'évoquait le Midrach. Cet homme, refusant de servir Hachem, contredit en quelque sorte l'objectif de l'intervention divine visant notre sauvetage de l'exil. Il confirme la

<sup>20</sup> En araméen.

transformation du « ד - *daleth* » en « ר - *rech* » et « י - *youd* ».

L'écriture pleine de ces trois lettres nous indique le secret caché derrière la démarche de la Torah. L'union du « ר - *rech* » et « י - *youd* », dont la valeur est 210, a permis à Israël de réduire sa peine de 430 à 210. C'est pourquoi, la lettre « ד - *daleth* » en écriture pleine est « דלת - *daleth* » et signifie une porte. Plus encore, les deux lettres cachées ici inscrites en gras ont pour valeur 430, témoignant dans le détail notre propos. Il est également possible de présenter l'individu devant la « המזונה - *Mézouza* ». Chacun sait que sur la partie apparente de la Mézouza est inscrit le nom d'Hachem (ne pas prononcer) « שדי - *Chadai* », qui correspond aux initiales de la phrase « שומר ישראל - *le gardien des portes du peuple d'Israël* ». Il n'est alors pas étonnant de remarquer que l'écriture pleine du « ר - *rech* » soit « ריש - *rech* » et que celle du « י - *youd* » soit « יוד - *youd* ». Dans ce format apparaissent quatre lettres supplémentaires formant d'une part le mot (ne pas prononcer) « שדי - *Chadai* » à la base de la protection assurée en Égypte devant les portes, et laissant la lettre « ו - *vav* », dont la valeur six conclut l'intégralité de la démonstration au travers du temps initial d'esclavage du serviteur pour atteindre la liberté. La lettre « ד - *daleth* » connote donc la réunion des lettre dont la valeur est 210 et cache la valeur 430, car lorsque le « י - *youd* » est revenu, l'exil à été réduit dans sa durée. Par contre, cette lettre séparée en deux, témoigne du maintien de la distance avec Hachem et renie le miracle de « פסה - *Pessa'h* », ce saut protecteur effectué par Hachem devant nos portes pour la liberté. Il convient alors de replonger dans les six années de l'esclave du serviteur juif.

Il s'avère alors que l'ensemble de la loi du serviteur juif cache le secret de la délivrance au travers de la réparation permettant l'expression pleine de Moshé Rabbénou. Cela pose toutefois une question importante. Comment l'esclave juif ici évoqué peut-il secrètement renvoyer à Moshé, alors que la raison première de son état, de cette vente, est un vol dans la majorité des cas ? Comment le vol peut-il être corrélé à Moshé ? Il ne s'agit pas là d'un détail, mais bien de toute la raison de l'existence de l'esclave juif. Pourquoi le rapport à la



délivrance insinué par Moshé est-il lié au vol ?

La réponse se trouve peut-être dans une information fournie par nos sages concernant la destruction des tables au moment où Moshé descend. Ce moment correspond à la remontée des dix commandements caractéristiques de l'évolution de Moshé et, justement, le Talmud apporte la description de l'évènement<sup>21</sup> : « *Rabbi Chmouël Bar Na'hman au nom de Rabbi Yonathan* : “Les tables faisaient six empans de long pour trois empans de large. Moshé tenait deux empans et Hakadoch Baroukh Hou en tenait deux également, laissant deux empans vides au milieu. Comme les bné-Israël ont fait cette faute (celle du veau d'or), Hachem a voulu les arracher des mains de Moshé, mais la main de Moshé était plus forte et c'est lui qui les a arrachées.” »

Il faut comprendre le sens de la mise en scène ici décrite. En première lecture, il semblerait qu'Hachem cherche à reprendre les tables pour en priver l'humanité tandis que Moshé insiste pour les attirer sur terre. Les faits témoignent le contraire, car finalement Moshé brisera les tables. Nous comprenons alors qu'Hachem est celui qui cherche à préserver les tables en les remontant vers les cieux afin de maintenir leur lien avec l'homme. Moshé, quant à lui, travaille à les retirer de ce monde. Pourquoi ?

C'est ici le fondement de notre développement. Nous comprenons bien que Moshé soit incapable de rivaliser avec le Maître du monde. Cette théâtralisation de la destruction des tables est celle suggérée par Hachem Lui-même au moment où Il demande à Moshé de « *descendre* » et donc de perdre le « *ו* – *youd* » pour sauver Israël. Pour que cette perte soit actée, il faut nécessairement que Moshé détruise les tables pour lui aussi devenir « distant » à l'image de l'esclave. Seulement, l'esclave juif dispose d'un moyen d'être racheté et donc de retrouver son lien au divin au terme de six ans. C'est pourquoi Moshé saisit les « six empans » des tables et les « dérobe » à Hachem. Il s'assure ainsi de leur destruction afin de devenir lui-même un « voleur » entrant dans le statut d'esclave juif et de nourrir ainsi l'espoir de retourner à la proximité divine.

La situation de notre exil se résume finalement à l'adoption de nouveaux maîtres au détriment du seul véritable. Notre distance avec Hachem est la source de tous nos maux. Aujourd'hui encore, nous passons plus de temps à parler de Donald Trump qu'à évoquer le Maître du monde. Pourtant, Il est le seul qui libérera réellement ses enfants. Focalisons-nous sur ce qui a réellement de la valeur.

Chabbat Chalom.

---

21 Yérouchalmi, traité Taaanit, chapitre 4, Halakha 5.



# ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

**Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...**

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit

Chémot

Vayikra

Bamidbar

Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur  
iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur  
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ  
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION  
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**